



Une municipalité grandeur nature

1321 chemin de Béthanie, Béthanie, QC J0H 1E0

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ACTON
MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors de la séance ordinaire tenue le lundi 8 décembre 2025, un avis de motion a été donné par monsieur Bruno St-Germain, conseiller, poste numéro 5, qu'à une séance ultérieure sera déposé pour adoption le règlement intitulé « **RÈGLEMENT NO 307-25 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NO 250-18 ET SES AMENDEMENTS RELATIF À LA DÉCLARATION D'IMMEUBLE PATRIMONIAL** ».

Ce règlement a pour but une mise à jour du règlement no 250-18, en le remplaçant en entier, ainsi que ses amendements, afin d'enlever tous les éléments patrimoniaux sur l'église de Béthanie.

Toute personne intéressée à prendre connaissance dudit règlement peut le faire, en s'adressant au bureau municipal, aux jours et heures d'ouverture.

Ce règlement sera présenté pour adoption lors de la séance ordinaire prévue le lundi 12 janvier 2026.

Donné à Béthanie ce neuvième jour du mois de décembre deux mille vingt-cinq.

Tracy Kelly, DMA
Directrice générale et
Greffière-trésorière